



**DÉCLARATION DE
BARRA DE COLORADO
SUR LA SCIENCE OCÉANIQUE,
L'ÉTHIQUE ET LE SAVOIR DES
PÊCHEURS ARTISANS**

“CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES PAR LA COLLABORATION ET L'ÉTHIQUE ENTRE LES SAVOIRS SUR L'OCÉAN ET LES TITULAIRES DE DROITS”

ÉTUDE DE CAS : BARRA DEL COLORADO, COSTA RICA

La présente Déclaration est le produit d'un processus de deux ans de travail collectif entre le projet pilote de la Plateforme Internationale pour la Durabilité des Océans (Towards IPOS) et CoopeSoliDar R.L., ayant pour objectif de co-concevoir un espace de réflexion et d'apprentissage orienté vers la reconnaissance des connaissances des titulaires de droits (en particulier des pêcheurs et pêcheuses artisan.e.s) dans les processus décisionnels sur les océans. L'objectif est de d'accompagner les États dans l'accélération de la réalisation des objectifs internationaux de durabilité des océans. Pour cela, il est nécessaire d'intégrer les savoirs autochtones et locaux (ILK) avec la durabilité environnementale et l'équité sociale.

Dans ce cadre, le Costa Rica a été sélectionné pour réaliser une étude de cas permettant de conduire un exercice concret avec la participation de représentants de la pêche artisanale, du Réseau National des Aires Marines de Pêche Responsable, du secteur académique et des institutions publiques responsables de la gestion des espaces marins et des négociations internationales. L'objectif est de faciliter les discussions et l'analyse pour identifier des « passerelles » garantissant la reconnaissance et la valorisation équitable du savoir traditionnel dans les processus décisionnels sur des enjeux clés de la conservation marine au Costa Rica, sur la base des besoins suivants:

1. Avancer dans le développement d'un projet pilote de l'IPOS au Costa Rica, proposant des approches conceptuelles et pratiques visant à relier les sciences océaniques aux savoirs des pêcheurs artisans issus des communautés autochtones, afro-descendantes et locales, tout en incorporant les perspectives des différentes parties prenantes, y compris les institutions publiques et le monde académique.

2. Mettre en œuvre un processus de consentement libre, préalable et éclairé à travers une approche participative et bidirectionnelle afin d'élaborer un plan de travail intégrant les savoirs locaux avec les acteurs académiques. Cette approche impliquera les membres du Réseau des Aires Marines de Pêche Responsable et des territoires marins de vie pour assurer une approche fondée sur les droits humains dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, en collaboration avec les institutions publiques et le secteur académique costaricien.

Les résultats, les apprentissages de l'étude de cas et la Déclaration seront présentés à l'UNOC 3, à Nice, en France.

DÉCLARATION DE BARRA DEL COLORADO, par les pêcheurs et pêcheuses artisans du Costa-Rica

Nous, pêcheurs et pêcheuses artisanaux de petite échelle, membres du Réseau des Aires Marines de Pêche Responsable et des Territoires Marins de Vie, provenant de 23 communautés côtières et marines du Costa Rica, nous sommes réunis les 17 et 18 février 2025, dans la communauté de Barra del Colorado, province de Limón. Cette rencontre a été rendue possible grâce au soutien de CoopeSoliDar R.L. et de l'initiative Towards IPOS (pour Plateforme Internationale pour la Durabilité de l'Océan). Des représentants de l'Université du Costa Rica (UCR), de l'Université Côte d'Azur, de l'Université Technique Nationale (UTN), du SINAC-MINAE (ministère de l'environnement et de l'énergie), de l'INCOPESCA (Institut costaricain de pêche et aquaculture) et du ministère des Relations Extérieures ont également participé à cette réunion.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable 14 (ODD14), du Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal (GBF) et des Directives de la FAO pour la durabilité de la pêche artisanale, dans un contexte de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

Lors de cet atelier historique, nous avons abordé ensemble pour la première fois la question des savoirs traditionnels, de la science et de l'élaboration de politiques publiques en lien avec nos territoires et nos activités. Dans ce cadre, le Réseau des Aires Marines de Pêche Responsable déclare ce qui suit:

1 RECONNAISSANCE ET VISIBILITÉ

Nous exigeons la reconnaissance du Réseau des Aires Marines de Pêche Responsable et des Territoires Marins de Vie comme une entité légitime permettant de réunir les pêcheuses et pêcheurs artisans du pays. Nous demandons que plus de visibilité nous soit octroyée afin que nos voix soient davantage entendues, alors que nous sommes confrontés à modèles de développement et de conservation qui impactent nos territoires sans considérer notre participation ni nos réalités.



RELATION AVEC L'OcéAN 2

Nous demandons la reconnaissance de notre lien profond et intrinsèque avec la mer, essentiel non seulement à notre sécurité alimentaire, mais aussi à la conservation des océans et à notre bien-être. Il est nécessaire de valoriser cette relation comme un mode de vie nécessaire, tant pour la durabilité des écosystèmes marins qu'à la survie de nos communautés.

3 DROITS ET PARTICIPATION

Nous exigeons d'être reconnus comme des sujets de droits et non seulement comme des fournisseurs de données et d'informations, sans recevoir la reconnaissance nous étant due. Nous réclamons de participer activement à toutes les décisions affectant nos territoires de pêche. En outre, nous demandons la réalisation d'études techniques biologiques, sociales et économiques préalable à toute prise de décision affectant nos activités ainsi que l'octroi d'un consentement préalable, libre et éclairé pour nos organisations.



4 CO-GESTION DE LA RECHERCHE

Nous réclamons d'être considérés en co-gestionnaires des travaux de recherche qui nous affectent, sur la base des principes de responsabilité partagée, d'accompagnement mutuel et de respect. Cette approche doit garantir notre rôle de protagoniste dans les processus visant à l'amélioration de notre qualité de vie et à la conservation des écosystèmes marins.



COP16
CALI - COLOMBIA
Proceso de la Naturaleza



RESPECT DES SAVOIRS TRADITIONNELS 5

Nous demandons la reconnaissance et le respect de la connaissance traditionnelle des personnes au sein des communautés de pêcheurs, en construisant de manière collective et inclusive des protocoles et des procédures garantissant le respect du savoir des peuples de la mer, y compris les peuples autochtones, des communautés locales et afro-descendantes.

6 RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITÉ DES SAVOIRS

Nous exigeons la reconnaissance et la valorisation des connaissances et savoirs sur l'océan et ses ressources apporté par les femmes et les jeunes au sein de nos communautés. Nous demandons également que nos besoins spécifiques soient davantage pris en compte pour entraîner des changements transformateurs pour nos vies et dans la gestion de nos territoires.

Elaborado como instrumento musical. Elaborado con madera de pejibaye y cuero de animales silvestres como el zaino, iguana o venado.

El juego de la jicara, es una actividad que se realiza en el momento que se va a lavar la ropa.

La jicara, es una actividad que se realiza en el momento que se va a lavar la ropa.

5. Jícara - Cua': Se utilizaba como vaso, cuchara, plato y recipiente para jalar agua. Proviene del fruto del árbol de jícara.

6. Cua' - Co'cráñi: Utilizada para cargar los alimentos, y en ella también jalábamos la leña para cocinar. Se hace con bejuco negro de montaña.



7 RESTITUTION ET ACCÈS À L'INFORMATION

Il est primordial que les informations générées par les processus de recherche soient restituées à nos communautés. Ces informations doivent servir de base pour développer des actions et des stratégies nous permettant de progresser vers la durabilité de nos territoires de pêche.



8 MISE EN PLACE D'ESPACES FORMELS DE PARTICIPATION ET DE GOUVERNANCE POUR BÉNÉFICIER DES ACTIONS ET DES LEÇONS TIRÉES DES PROCESSUS DE PARTICIPATION PRÉALABLE AVEC LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS

Nous reconnaissons le dialogue comme un outil incontournable pour résoudre les réalités complexes auxquelles nous sommes confrontés. C'est pourquoi nous demandons en urgence la mise en place de mécanismes de participation formelle, comme des espaces de prise de décision collective pouvant servir de modèle dans d'autres régions où les pêcheurs et pêcheuses artisanaux gèrent de manière partagée nos territoires de pêche.



9 REPRÉSENTATION DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN

Enfin, nous demandons que nos voix et nos expériences soient entendues lors de la prochaine Conférence des Océans à Nice, en France. Ainsi, l'initiative Towards IPOS et d'autres forums internationaux pourront bénéficier de nos recommandations tout en garantissant l'équité dans la génération des connaissances issues de la pêche artisanale à petite échelle soit garantie.



RÉDIGÉE À BARRA DEL COLORADO,
LE 18 FÉVRIER 2025.



Red de Áreas Marinas de Pesca Responsable

towards **ipos**

AVEC L'APPUI DE

